



Editorial de M. Charles GIUSTI

Préfet de l'Aveyron

Rodez, le 18 juin 2024

Après une année 2022 marquée par un triste record du nombre de tués dans le département de l'Aveyron, le bilan 2023 retrouve des chiffres de l'accidentalité similaires à ceux de l'année 2019, (année de référence avant la crise sanitaire Covid 19). L'objectif de baisse de l'accidentalité n'est donc toutefois pas atteint.

L'analyse des facteurs d'accidents met en évidence que le comportement des usagers est bien trop souvent à l'origine des accidents. Les accidents sans tiers représentent un tiers des accidents corporels et sont à l'origine de la moitié des tués.

La vitesse est encore bien trop souvent présente dans les accidents. Elle constitue un facteur aggravant pour les victimes et est présente dans 40 % des accidents mortels, tout comme l'alcool et/ou les stupéfiants, présents dans la moitié des accidents mortels.

C'est pourquoi les actions de prévention restent essentielles pour faire prendre conscience des dangers que peuvent constituer les déplacements et l'intérêt de respecter le code de la route, faire évoluer les comportements des usagers de la route, apprendre à partager l'espace. 58 actions de prévention ont été menées en 2023, ainsi que des campagnes de communication.

La sécurité routière est l'affaire de tous, chacun a un rôle à jouer. Restons plus que jamais prudents.



Données générales

Définition : arrêté du 27 mars 2007

Accident corporel : accident de la circulation routière impliquant au moins une victime, qui survient sur une voie ouverte à la circulation publique et qui implique au moins un véhicule

Victime : parmi les victimes, on distingue les personnes **tuées** (décédées du fait de l'accident, sur le coup ou dans les trente jours qui suivent) et les personnes **blessées**.

Parmi les personnes blessées, on différencie les blessés dits « **hospitalisés** » qui sont des victimes hospitalisées plus de 24 heures et les blessés dits « **légers** » qui ont fait l'objet de soins médicaux sans avoir été admis dans un hôpital plus de 24 heures.



Les chiffres 2023 de l'Aveyron

191 accidents corporels
18 personnes tuées
269 personnes blessées dont 132 hospitalisés

Occitanie

3 572 accidents
364 tués
4 533 blessés

Evolution de l'accidentalité

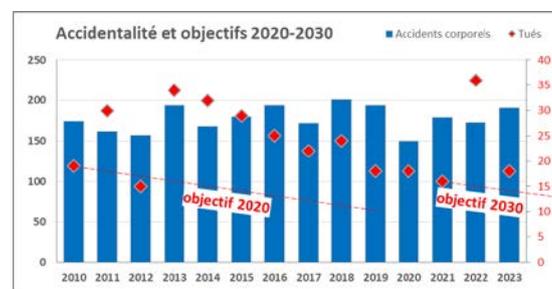
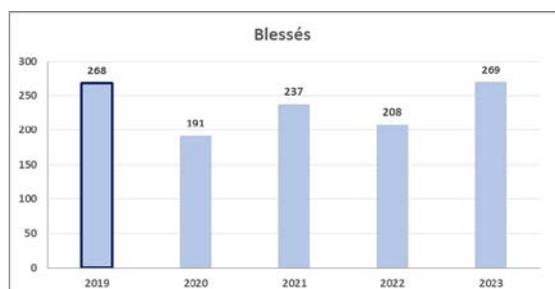
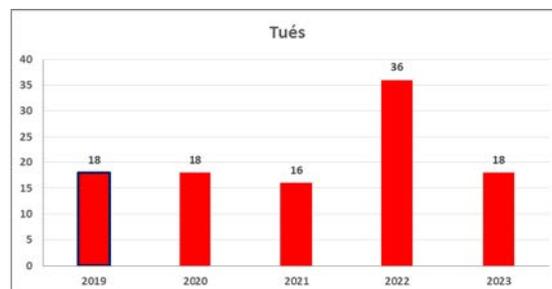
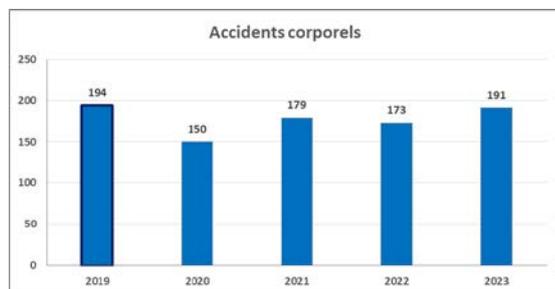
Année	Accidents corporels	Tués	Blessés	dont blessés hospitalisés
2010	174	19	240	142
2019	194	18	268	129
2020	150	18	191	95
2021	179	16	237	104
2022	173	36	208	105
2023	191	18	269	132

Lignes grisées : années de référence 2010 et 2019

La crise sanitaire (2020-2021) a eu des répercussions sur les déplacements qui sont toutefois délicates à appréhender à l'échelle départementale : limitation des déplacements à certaines périodes, développement du télétravail, modification des modes de déplacements, ...

Aussi, les données 2023 seront comparées à l'année 2019 qui devient la référence « avant crise sanitaire » et à l'année 2022. Ainsi en Aveyron, les nombres d'accidents et de blessés augmentent, en valeurs absolues, entre 2023 et 2022, pour retrouver les valeurs de 2019.

Le nombre de tués, particulièrement élevé en 2022, revient à hauteur des années 2019-2021.



L'accidentalité selon les modes de déplacement

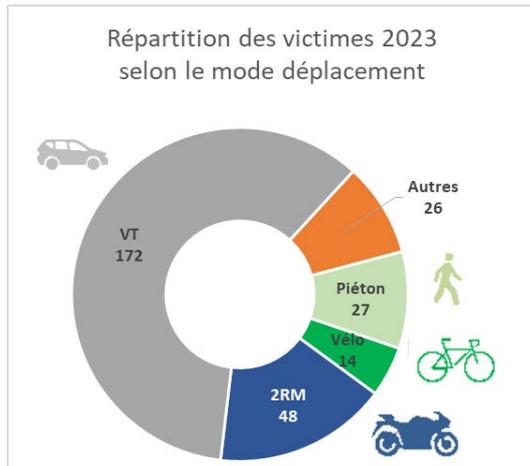
Les usagers vulnérables (piétons, cyclistes et motards) sont impliqués dans 44 % des accidents corporels.

Les véhicules de tourisme (VT) sont impliqués dans 3/4 des accidents corporels.

Les « autres » comprennent trois tracteurs agricoles, deux VT/VU tractant une remorque/ caravane, un quad et une voiturette.

	Accidents	% accidents
Piéton	26	14%
Vélo	14	7%
Cyclo	12	6%
Moto	32	17%
VT	149	78%
VU-PL	37	19%
Autres	7	4%

Nota : Nb supérieur au nb d'accidents car plusieurs modes possibles pour un même accident.



Les accidents mortels

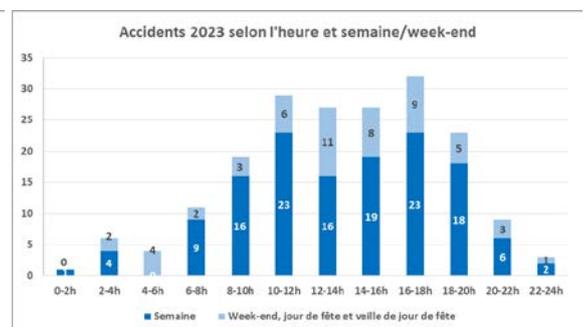
Les accidents mortels, au nombre de 17, ont fait 36 victimes : 18 tués et 18 blessés dont 10 hospitalisés.

- Les tués sont majoritairement des usagers de VT.
- 1/3 des tués sont des usagers vulnérables*.
- Majoritairement des conducteurs (14 conducteurs, 3 passagers et 2 piétons).
- 6 femmes et 12 hommes tués.
- 9 accidents mortels sans tiers ayant généré 9 tués.
- 5 tués dans un accident contre « arbre », 2 tués dans un accident avec « malaise ».

	Personnes tuées et blessées selon le type d'usagers							Total
	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	VT	VU-PL	Autres	
Tués	2	2	0	2	10	1	1	18
Blessés	25	12	15	31	164	19	3	269

- Les victimes se répartissent en :
- 18 tués
 - 269 blessés dont 132 blessés hospitalisés

L'accidentalité selon la temporalité



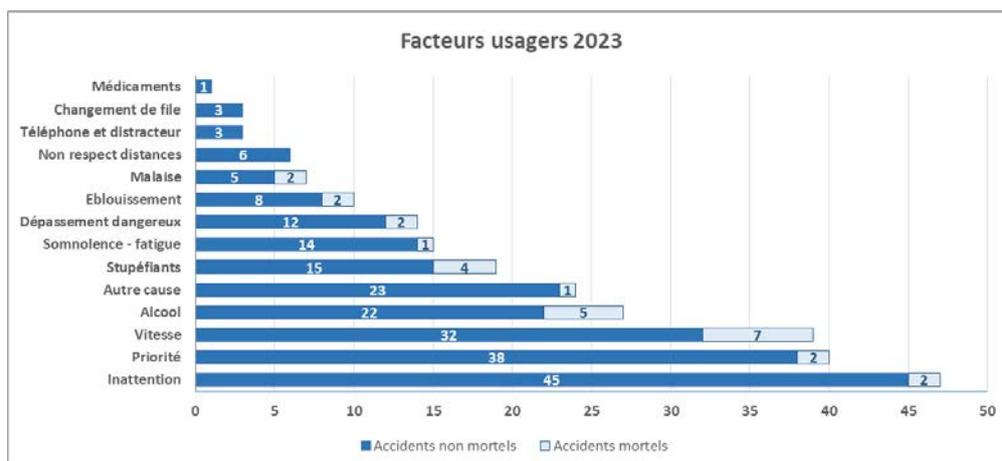
La période estivale (juin-juillet et août) représente 1/3 des accidents et des tués.

Les accidents surviennent majoritairement en plein jour (78 %), de 9h à 19h (75 %) et en semaine (71 %).

VT : véhicule de tourisme - VU : véhicule utilitaire - 2RM : deux-roues motorisé - PL : poids lourds
Victimes = tués + blessés - * Usagers vulnérables : piétons + cyclistes + 2RM

Les facteurs d'accidents

L'acte de conduite est complexe et les causes d'un accident sont multifactorielles, résultat bien souvent de plusieurs erreurs de comportement ou dysfonctionnement (véhicule, environnement). Toutefois, ce sont les comportements humains qui sont le plus fréquemment identifiés.



Nota : plusieurs facteurs possibles pour un même accident, voire pour un même conducteur. Les facteurs d'accidents ne sont pas toujours identifiés.

Autre cause : cause indéterminée ou identifiée mais différente de celles mentionnées.

Le facteur vitesse est présent dans 20 % des accidents corporels et dans 41 % des accidents mortels.

Les facteurs alcool et/ou stupéfiant interviennent dans 24 % des accidents corporels et 53 % des accidents mortels.

Par comparaison des facteurs identifiés dans les accidents selon le genre du conducteur :

- Pour les femmes, les premiers facteurs sont inattention puis priorité,
- Pour les hommes, les premiers facteurs sont vitesse et alcool et/ou stupéfiants, puis priorité et inattention. Pour les accidents mortels, le facteur vitesse est le plus fréquent, mais les facteurs alcool et/ou stupéfiant cumulés sont équivalents.

	Accidents	Tués	Blessés	dt BH
Accidents sans tiers	63	9	78	41
Accidents avec piéton	26	2	26	15
Accidents avec 2 véh.	94	7	144	68
Accidents avec 3 véh. ou plus	8	0	21	8

Les accidents sans tiers, c'est-à-dire avec un seul véhicule impliqué et sans piéton représentent 1/3 des accidents corporels en 2023 et sont à l'origine de la moitié des tués.

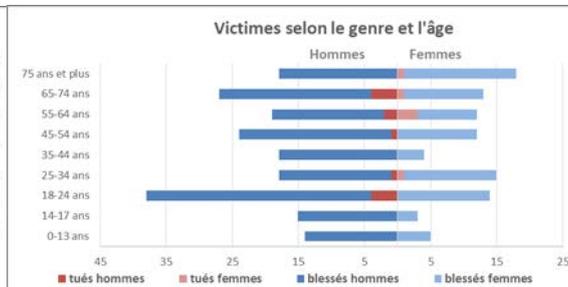
Parmi ces accidents, sont dénombrés :

- 4 accidents en vélo (1 tué) ;
- 16 en 2RM (2 tués) ;
- 35 en véhicules de tourisme (5 tués) ;
- 4 en véhicules utilitaires (1 tué), 2 en poids-lourds, 1 quad et 1 voiturette.

L'accidentalité selon l'âge des victimes et leur genre

	% population	Tués	Blessés	Victimes	%Victimes
0-13 ans	14%	0	19	19	7%
14-17 ans	4%	0	18	18	6%
18-24 ans	6%	4	48	52	18%
25-34 ans	9%	2	31	33	11%
35-44 ans	11%	0	22	22	8%
45-54 ans	14%	1	35	36	13%
55-64 ans	14%	5	26	31	11%
65-74 ans	13%	5	35	40	14%
75 ans et +	14%	1	35	36	13%

Ramené à la population de chaque tranche d'âge, ce sont les jeunes de 18 à 24 ans qui présentent le risque le plus élevé d'être victime d'un accident de la circulation et ils sont au nombre de 4 parmi les tués.

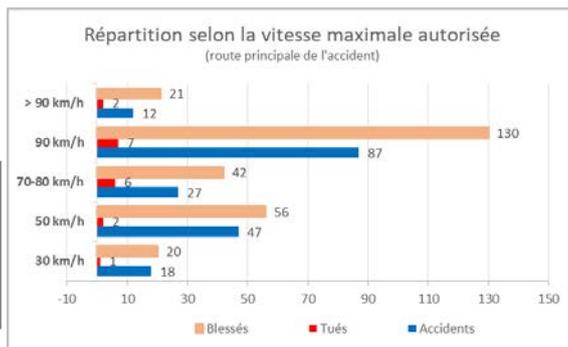


Les 18-24 ans représentent 22 % des tués alors qu'ils représentent 6 % de la population. Les seniors de 75 ans et plus représentent 6 % des tués alors qu'ils représentaient 30 % en 2022. Les victimes se répartissent en 2/3 d'hommes et 1/3 de femmes (répartition similaire pour les tués et les blessés).

L'accidentalité selon la localisation

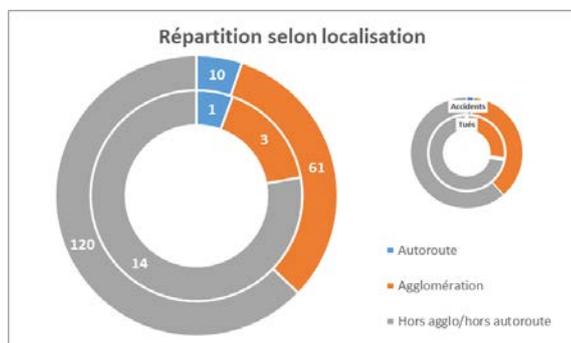
	Accidents	Tués	km
autoroute	10	1	74
nationale	14	5	89
départementale*	130	10	6 000
communale*	34	2	9 500
autres (parking...)	3	0	-

* nb de km arrondis



C'est sur le réseau routier départemental que se produit le plus grand nombre d'accidents (2/3 des accidents et 56 % des tués). Ces chiffres sont toutefois à mettre en parallèle avec leur fréquentation car ce réseau supporte une part importante du trafic.

La vitesse maximale autorisée a été relevée de 80 km/h à 90 km/h sur l'ensemble du réseau routier départemental de l'Aveyron, hors agglomération.



63 % des accidents ont eu lieu hors agglomération et hors autoroute et représentent 78 % des tués (70 % des victimes).

76 % des accidents surviennent hors intersection (89 % des tués).

Carte des accidents corporels (année 2023)

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**



Zone	Acc. Tués	Blessés
Gendarmerie	142	200
Police	49	69
Bilan au 31 décembre	191	269



Légende

Accidents corporels

Zone Compétence [191]

- GENDARMERIE [142]
- POLICE [49]

Accidents mortels 2023

- + Nombre d'accidents mortels [17]

- Autoroute 75
- Route Nationale 88
- Routes Départementales
- RD de Classe A
- RD de Classe B
- RD de Classe C
- RD de Classe D
- RD de Classe E



Département de l'Aveyron
Observatoire départementale de la sécurité routière

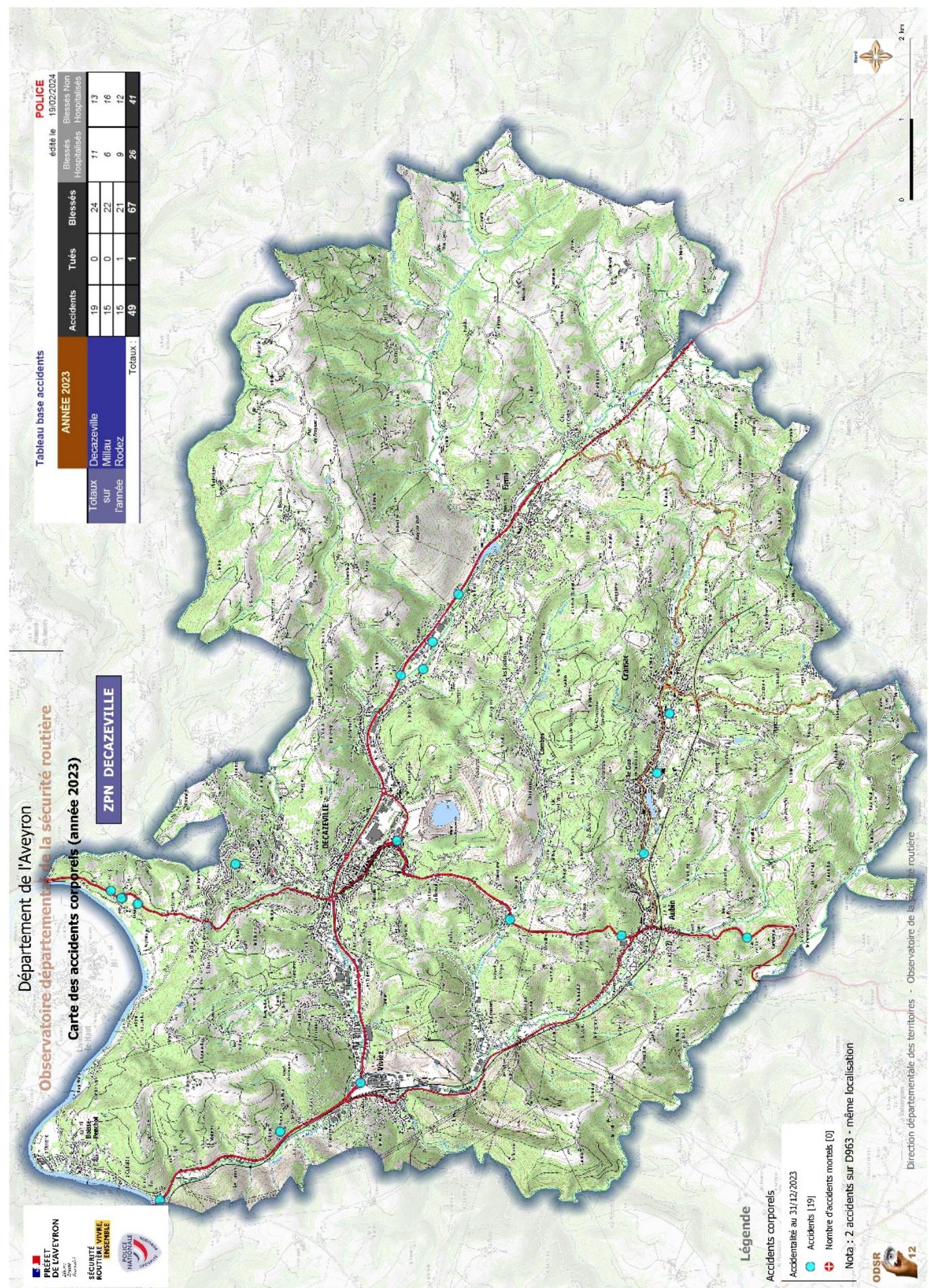
Carte des accidents corporels (année 2023)

ZPN DECAZEVILLE



Tableau base accidents

		ANNÉE 2023		édité le 19/02/2024	
		ANNEE 2023		POLICE	
Totaux sur l'année	Decazeville	Accidents	Tués	Blessés Hospitalisés	Blessés Non Hospitalisés
	Millau	19	0	24	17
	Rodez	15	0	22	6
		15	1	21	9
Totaux :		49	1	67	41



Légende

- Accidents corporels
 - Accidentés au 31/12/2023
 - Accidents [19]
 - ⊕ Nombre d'accidents montés [0]
- Nota : 2 accidents sur D963 - même localisation



Direction départementale des territoires - Observatoire de la sécurité routière

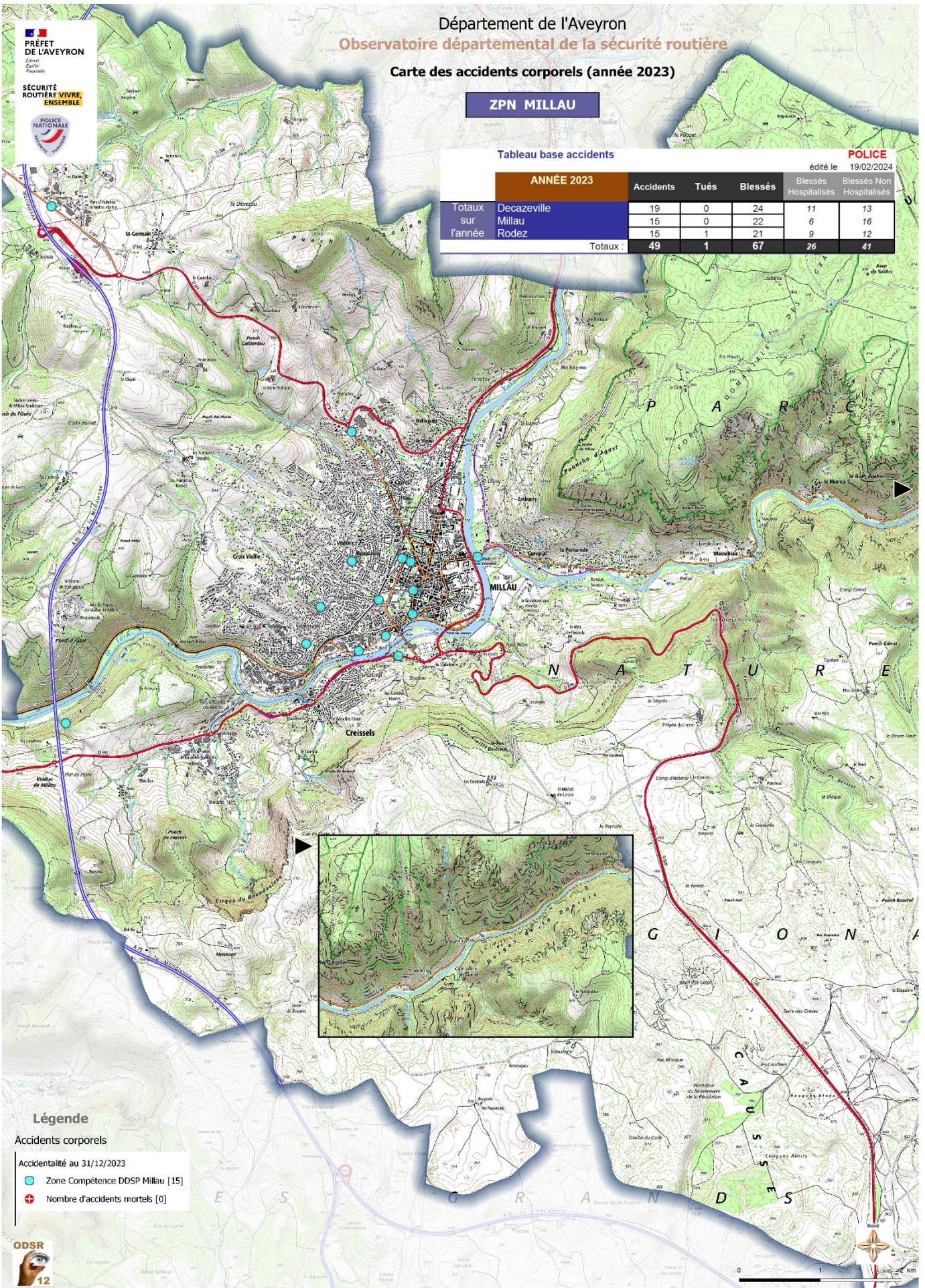
Département de l'Aveyron
Observatoire départemental de la sécurité routière

Carte des accidents corporels (année 2023)

ZPN MILLAU

Tableau base accidents

		ANNÉE 2023			édité le 19/02/2024	
		Accidents	Tués	Blessés	Blessés Hospitalisés	Blessés Non Hospitalisés
Totaux	Decazeville	19	0	24	11	13
sur	Millau	15	0	22	6	16
l'année	Rodez	15	1	21	9	12
Totaux :		49	1	67	26	41



Légende

Accidents corporels

Accidentalité au 31/12/2023

● Zone Compétence DDSP Millau [15]

⊕ Nombre d'accidents mortels [0]



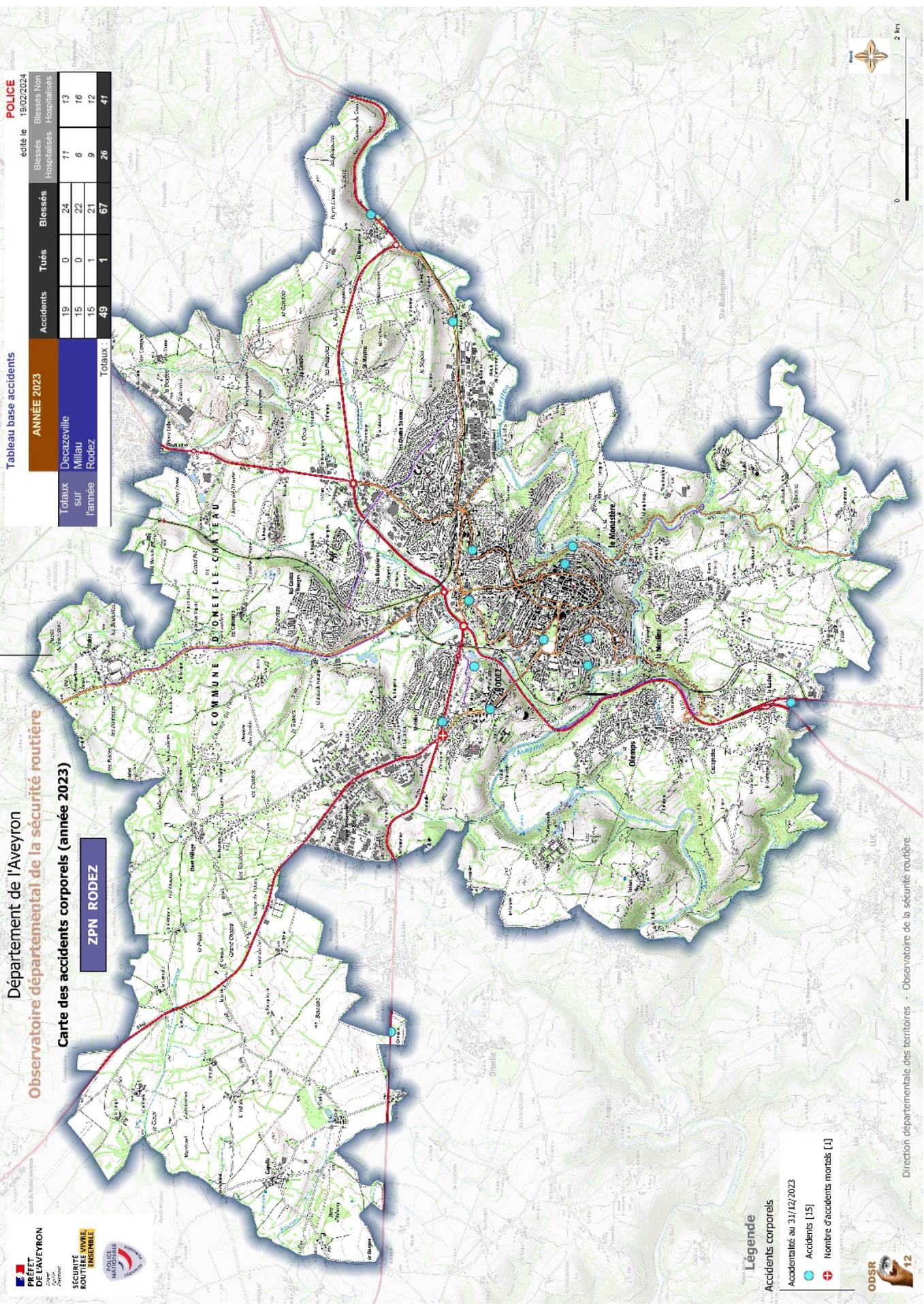
Préfecture de l'Aveyron
Observatoire départemental de la sécurité routière

Carte des accidents corporels (année 2023)

ZPN RODEZ

Tableau base accidents

ANNÉE 2023		Bléssés		Tusés		Bléssés Non Hospitalisés		Bléssés Hospitalisés	
Totaux	sur l'année	Decazeville	Milau	Rodez	Totaux	Decazeville	Milau	Rodez	Totaux
19	15	0	0	24	11	13	6	16	12
49	15	1	1	21	9	26	7	41	12
Totaux		49	1	67	26	41	7	12	41



Légende
 Accidents corporels

- Accidentalité au 31/12/2023
- Accidents [15]
- ✝ Nombre d'accidents mortels [1]



Direction départementale des territoires - Observatoire de la sécurité routière

Plan départemental d'actions de sécurité routière (PDSAR)

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique locale de sécurité routière, la préfecture de l'Aveyron a lancé un appel à projets en décembre 2023 s'inscrivant dans le **Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDSAR)** afin de lutter contre l'insécurité routière.

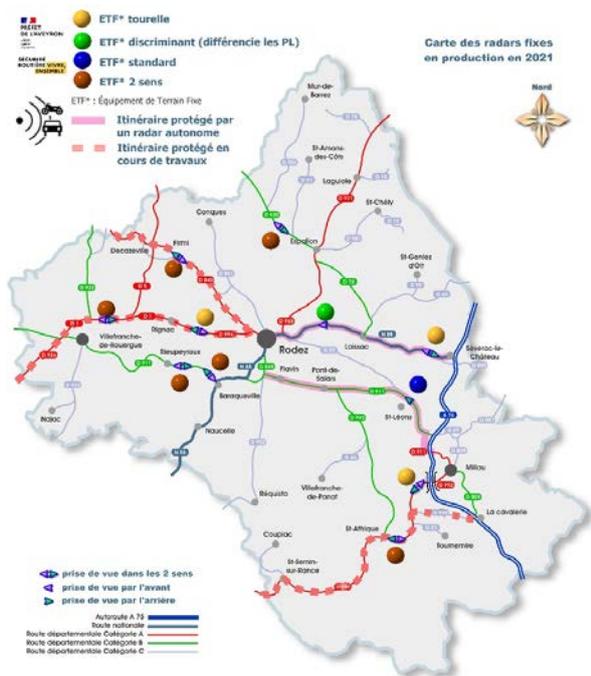
Le PDSAR a pour objectif de soutenir la dynamique de mobilisation des acteurs locaux en matière de sécurité routière et d'apporter des aides financières et/ou matérielles pour le montage d'actions de prévention.

Pour l'année 2023, le PDSAR regroupait initialement **49** projets d'actions, axés autour des quatre enjeux issus du Document Général d'Orientations 2023-2027 : le risque routier professionnel, les conduites à risques, les 2 roues-motorisés, les mobilités douces. En sus, la coordination sécurité routière a mis en œuvre **9** actions avec la mobilisation des IDSR.

Le PDSAR 2023 a permis de financer les actions de sécurité routière à hauteur de **74 527,45 €** réparties comme suit :

Enjeux DGO 2023-2027	Réalisé		
	Actions	Financement	Public sensibilisé (Nb approximatif de personnes)
Risque routier professionnel	5	13 %	800
Conduites à risques	16	32 %	5 900
Deux-roues motorisés	13	20 %	2 400
Mobilités douces	15	16 %	4 200
Equipements, fonctionnement SR, actions en régie	9	19 %	3 800
TOTAL :	58	100 %	17 100

Les radars



Le département de l'Aveyron est doté de 11 radars fixes qui contrôlent les vitesses, dont trois radars « nouvelle génération », de type tourelle et un discriminant (permettant de distinguer la vitesse des PL et des VL).

De nouvelles modernisations d'équipements sont en cours d'étude.

En complément de ces dispositifs, trois axes font l'objet de contrôle par des équipements déplaçables tout au long de ces itinéraires.

Un nouvel itinéraire est mis en service début 2024 et un autre est en cours de travaux pour poursuivre la sécurisation des grands axes du département.